

RECOURS AUX MEDICAMENTS BIOSIMILAIRES en PHEV

I. CONTEXTE DE L'INDICATEUR

- Priorité du ministère de la santé et des solidarités dans le plan stratégique de santé 2018 – 2022.
Il insiste sur la promotion « des médicaments biosimilaires » qui présentent la même efficacité, qualité et sécurité que le médicament biologique de référence, avec un objectif à atteindre de 80 % de pénétration sur le marché
- En région Corse (Données PHEV sur l'année 2020 des molécules ciblées) :

Molécules	Nombre de boîtes totales	Nombre de boîtes biosimilaires	Taux
adalimumab	1 144	250	21,8%
etanercept	716	469	65,5%
pegfilgastrim	1 148	364	31,7%

II. OBJECTIFS

Augmenter la prescription des biosimilaires appartenant à la liste de l'ANSM publiée au 1^{er} Janvier de l'année.

III. DECLINAISON OPERATIONNELLE

Propositions d'actions permettant d'atteindre l'objectif	Calendrier
Transmission des profils, visite MMH à la PUI et rencontre avec les principaux prescripteurs si nécessaire (appuyer le discours avec une estimation des économies réalisables)	2022
Promouvoir le référencement intra hospitalier des médicaments biosimilaires	2022
Promouvoir la prescription intra hospitalière des médicaments biosimilaires	2022
Promouvoir le lien ville-hôpital avec lettre de liaison (si modification du traitement) transmise au médecin traitant + pharmacien d'officine et tracée dans le dossier patient	2022
Promouvoir la prescription de sortie informatisée (y compris consultations externes)	2022

Outils

Profils et/ou données de l'assurance maladie

[Liste de référence des groupes biologiques similaires ANSM au 1^{er} janvier](#)

Indicateurs de résultat	Résultat attendu
Taux de biosimilaires prescrits en PHEV	Hausse pour objectif 80%